



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE

MODALITÉS, METHODES, DURÉE ET DÉLAI D'ACCÈS



- **Durée, Dates et horaires de la formation :** session d'accompagnement VAE disponible à l'année. 18h / 48h réparties entre 3 mois et 12 mois selon le calendrier de dépôt des dossiers et le profil et besoins du candidats.

- **Modalités pédagogiques:**

Rencontres présentiel/distanciel, entre 01h et 02h, 1 à 4 fois par mois possibles à déterminer en fonction des besoins

Suivi individualisé (méthodologie d'écriture, mise en lien avec les référentiels relecture, reformulation, aide à l'argumentation).

Utilisation de guides, trames de rédaction, exemples anonymisés.

Techniques de questionnement pour faire émerger les compétences implicites.

Simulations d'entretien oral devant jury.

Points d'étape pour mesurer l'avancement.

Plateforme LMS pour accéder aux ressources.

- 24h à 48h d'accompagnement en individuel comprenant le livret 1, livret 2 et préparation à l'oral et 18h d'accompagnement en individuel comprenant le livret 2 et préparation à l'oral 7h à 35h Possibilité de Formation Complémentaire Courte FFC
- Il n'y a pas de frais d'inscription ou de dossier. Etude de votre accompagnement en fonction de votre budget. Financement possible via: CPF, OPCO, France Travail, Transition pro, autofinancement ou employeur
- Effectif : accompagnement individuel personnalisé. Des petits groupes peuvent être envisagées sur certaines étapes (lecture de référentiel-présentation des conditions d'examen si même Ministère
- Lieu de la formation et accès : présentiel : CFPM, 04 Rue de la Coustoune à Carcassonne.
- Possibilité de déplacement sur Limoux 05 Avenue de la Gare ou sur Castelnaudary



PUBLIC ET PRE-REQUIS

Public : Il n'y a pas de condition liée à l'âge ou à la possession de diplôme.

- Prérequis : Pour entreprendre une démarche de VAE, le candidat doit avoir acquis une ou plusieurs expériences en lien avec le diplôme visé. La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) prend en compte une large diversité d'expériences, qu'elles soient professionnelles, bénévoles ou volontaires.

La Validation des Acquis de l'Expérience est un processus d'évaluation. L'expérience ne garantit pas l'obtention du diplôme, seul le jury est décisionnaire



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Accompagnement accessible aux personnes en situation de handicap. Etude personnalisée en amont si besoin

CONTACT : RÉFÉRENTE HANDICAP
MADAME CORINNE CHATAIGNÉ
06.70.75.66.10

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE POUR LE CANDIDAT

1. Comprendre les enjeux de la VAE (2h en moyenne)

- S'informer sur la démarche et son cadre réglementaire
- Clarifier les attentes du certificateur
- Comprendre le référentiel de compétences du diplôme visé

2. Analyser son expérience professionnelle (2h en moyenne)

- Identifier les compétences acquises en lien avec le diplôme
- Faire un bilan et sélectionner les expériences pertinentes
- Traduire son expérience en compétences évaluable



3. Structurer et rédiger le.s dossier .s VAE (Livret 1 et/ou livret 2) (14h en moyenne)

- Apprendre à formaliser son expérience de manière claire et argumentée
- Adopter une méthodologie de rédaction adaptée aux attentes du jury
- Illustrer ses compétences par des exemples concrets

4. Préparer l'entretien avec le jury (5h en moyenne)

- Comprendre le rôle du jury et les critères d'évaluation
- S'entraîner à présenter son parcours de manière synthétique et convaincante
- Gagner en confiance pour répondre aux questions du jury

6. Développer des compétences transversales

- Améliorer ses capacités d'analyse et de synthèse
- Renforcer son autonomie et sa capacité d'auto-évaluation
- Travailler sur la valorisation de son parcours professionnel

5. Préparer à la mise en situation professionnelle (1h en moyenne)

- Connaître les conditions de cette mise en situation professionnelle. Notamment, les moyens matériels qui seront mis à votre disposition ainsi que les critères d'évaluation.

POSITIONNEMENT ET ÉVALUATION



- Fiche de réflexion personnelle pour structurer les pensées, explorer les motivations et clarifier les attentes par rapport à la démarche VAE.
- Evaluation de l'atteinte des objectifs définis :

Objectifs	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
1. Comprendre les enjeux de la VAE	Echanges avec l'accompagnateur auto évaluation	Le choix du diplôme est adapté. Le candidat adhère à la démarche
2. Analyser son expérience professionnelle	Rédaction et envoi du livret 1	Obtention de la recevabilité
3. Structurer et rédiger le dossier VAE	Echanges avec l'accompagnateur et auto évaluation	Richesse des situations retranscrites sur le Livret 2
4.5 Préparer l'entretien avec le jury y compris la mise en situation	Echanges avec l'accompagnateur et auto évaluation	Qualité de l'entretien de simulation
6. Développer des compétences transversales	Echanges avec l'accompagnateur et auto évaluation	Complétude commune d'une grille d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction en cours de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Remise d'une attestation d'accompagnement à la VAE mentionnant la complétude partielle ou totale des 6 objectifs.

INTERVENANT



Spécialités du consultant VAE Corinne CHATAIGNE au CFPM

- La personne chargée de l'accompagnement est diplômée un master 1 en psychologie clinique.
- Elle possède une expérience de 3 ans dans l'accompagnement VAE acquise au Centre Interinstitutionnel de Bilans de Compétences (CIBC) de l'Aude.
- Elle est responsable pédagogique et responsable de sessions de validation sur les titres du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion depuis 2019.

CONTACT

Corinne CHATAIGNE - CFPM

 corinnechataigne@cfpm-formation.fr

 06.70.75.66.10



INDICATEURS DE RÉSULTATS

ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT DU BÂTIMENT

de réussite
100 %